



Bulletin de la Société Militaire de Genève

Fondée en 1825 par le général G.-H. Dufour



**Notre voix à Berne:
la Société Suisse des Officiers (SSO)**

Les discours de la Restauration 2017

**Les élections cantonales
du 15 avril 2018**

ECLAIRAGE+



Editorial: Service civil: perspective de retour à l'esprit du législateur ?

Les personnes astreintes au service militaire qui ne peuvent concilier ce service avec leur conscience accomplissent sur demande un service civil de remplacement (service civil) d'une durée supérieure au sens de la présente loi. (art. 1 Loi sur le service civil (LSC)).

La durée supérieure est fixée à l'article 8 LSC et équivaut à 1,5 la durée totale des services d'instruction que prévoit la législation militaire et qui ne seront pas accomplis. La loi sur l'armée (LAAM) fixe à son article 42 al. 2 le nombre de jours de service d'instruction à 280 au plus pour la troupe. Par conséquent, un « civiliste » doit accomplir 420 jours de service civil pour être libéré de son obligation de servir.

Le fait d'accepter d'accomplir un service civil 1,5 fois plus long que le service militaire constitue une preuve par l'acte que le candidat est bel et bien un objecteur de conscience. Le système, dans son inertie, s'en contente depuis la suppression de l'examen de conscience en 2008.

Par son inertie, le système a méconnu, ou négligé, que pour pouvoir accomplir un service de remplacement, l'astreint, apte au service militaire, ne doit pas pouvoir concilier ledit service militaire avec sa conscience. Le candidat au service civil doit, dans son essence, être un objecteur de conscience. L'objection de conscience n'est pas une posture qui se décrète, mais est le fruit d'une longue et mûre réflexion, souvent, mais pas seulement, conséquence d'une histoire de vie torturée et mouvementée, sinon personnelle, familiale.

En réalité, la seule chose avec laquelle une très grande partie des « civilistes » n'arrivent pas à concilier le service militaire est leur propre agenda, la plupart du temps en lien avec leur formation, professionnelle ou universitaire, mais aussi par pur confort personnel de façon à ne pas perturber la petite routine de vie. Cette approche est caricaturale de notre époque de la loi du moindre effort et du butinage de services à la carte à consommer immédiatement plus ou moins sans conséquence personnelle. Cette approche se retrouve également dans le monde du travail où, souvent, le seul objectif de l'année, est de fixer les vacances, sans implication, ni investissement pour la collectivité ou l'entreprise.

Entre 2011 et 2017, le nombre des admissions au service civil est passé de 4'670 à 6'785. En novembre 2017, le Conseil fédéral a chargé le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR) d'élaborer, jusqu'à l'automne 2018, un projet de révision de la loi sur le service civil. Cette révision doit contribuer à réduire substantiellement le nombre des admissions, qui augmente chaque année. Les mesures prévues visent notamment à réduire le nombre de militaires déposant une demande d'admission après avoir terminé leur école de recrues. En 2016, cela concernait presque 40 % des 6'169 admissions.

Afin de réduire le nombre de demande d'admission et rendre le passage au service civil moins séduisant, le Conseil fédéral a établi quelques lignes directrices dont, notamment :

La fixation d'un nombre minimum de 150 jours de service civil à accomplir et un délai d'attente de 12 mois pour les militaires déposant une demande d'admission après l'école de recrues avec une obligation de continuer à faire du service militaire durant le délai d'attente ;

L'interdiction de l'engagement de médecins avec des cahiers des charges de médecins ;

L'obligation, pour les anciens militaires ayant déposé leur demande d'admission pendant l'école de recrues, de commencer leur affectation longue dans les douze mois ;

L'obligation de faire du service chaque année dès l'année civile suivant l'admission ;

L'exclusion de l'admission au service civil lorsqu'il ne reste plus de jours de service militaire à accomplir.

En novembre 2017, le conseiller national genevois Roger GOLAY déposait une interpellation¹ au titre interrogateur : « Les conditions d'application du service civil sont-elles encore acceptables, au regard du problème du recrutement ? » Cette interpellation s'inscrit dans le cadre de la décision du Conseil fédéral de restreindre l'accès au service civil et vise à préciser comment le service militaire peut être rendu « aussi attractif que le service civil » étant

¹ Interpellation 17.4006 déposée le 30 novembre 2017 par le Conseiller national Roger GOLAY.

ÉclairaGE

Bimestriel indépendant de la Société Militaire de Genève depuis 1947 - Tirage: 1000 exemplaires
(4 numéros pour 2018 ; délai rédactionnel le 20 du mois précédent)

Editeur	Société Militaire de Genève	Site internet : www.smg-ge.ch
Rédacteur en chef	Lt col Marc-Ariel ZACHARIA, ma.zacharia@smg-ge.ch	
Rédacteur en chef adjoint	Vacant	
Rédacteurs	Col Christian REY, Maj Pierre BYDZOVSKY, Cap Marc-André BASCHY, Cap Charles-Louis NOTTER, Cap Lancelot WACK, Of spe (Cap) Fabien RUTZ. Pour les comptes rendus des conférences, Monsieur Stéphane DUTU.	
Webmaster	Cap Harley ANDEREGG	
Conception couverture	Equipe de rédaction	
Régie des annonces	Publi Annonces S.A. - 3, chemin de la Charpente - Case Postale 194 - 1219 Le Lignon Tél. 022 308 68 78 - Fax 022 342 56 12 - E-mail : yt@publi-annonces.ch	
Impression	Imprimerie Nationale, Rochat - Baumann SA - Rue Plantamour 34 - 1201 Genève Tél. 022 732 27 12 - Fax 022 738 15 37 - E-mail : pao@imprimerienationale.ch	

SOCIÉTÉ MILITAIRE DE GENÈVE

Fondée en 1825 par le général Guillaume Henri DUFOUR	Section de la SOCIÉTÉ SUISSE des OFFICIERS
Président	Maj EMG Guillaume GENOUD
Vice présidents	Lt col Pierre-Henri HEIZMANN & Cap Diego CARILLO
Conférences lunch	Mobile 079 594 36 70 - E-mail : pierre-henri.heizmann@smg-ge.ch
Président Section de Tir	Cap Jean-Daniel GERBER
Porte drapeau	App André BOCCARD
Courrier	Case postale 3618 - 1211 Genève 3 / CCP 12-188-7
Local de la Société	5, rue des Granges - 1204 Genève - Tél. 022 310 39 45
Changement d'adresse	Lt col Philippe KUNZI, trésorier SMG - E-mail : philippe.kunzi@bluewin.ch

Couverture: La Compagnie des Vieux-Grenadiers à la manoeuvre à la fin de la cérémonie de la Restauration du 30 décembre 2017.

2^e de couverture : Le Président du Grand Conseil, Monsieur Eric LEYVRAZ, Monsieur le Procureur général, Olivier JORNOT, Madame la Conseillère administrative de la Ville de Genève, Sandrine SALERNO et Monsieur le brigadier Yvon LANGEL, commandant de la brigade blindée 1.

3^e de couverture :

Haut : Le Maj EMG Guillaume GENOUD et le président du Grand Conseil Eric LEYVRAZ

Bas : Le Lt Gioia BULUNDWE et son mari le cap Luc BULUNDWE.

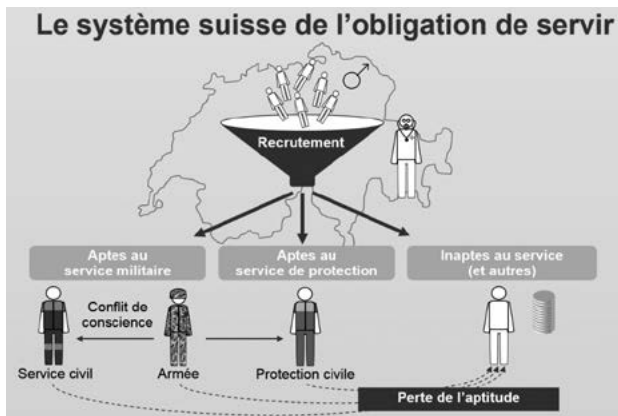
Toutes les photos : © Frank CHAUSSIVERT

précisé que, contrairement à ce qui prévaut pour l'armée, la demande d'accéder au service civil peut être déposée n'importe quand, que le candidat civiliste peut, plus ou moins, choisir le lieu, l'époque et le type d'exécution de ce service.

En rappelant les lignes directrices de la révision à venir, le Conseil fédéral a répondu le 14 février dernier en précisant qu'avec le DEVA, les militaires bénéficient de quelques flexibilités nouvelles avec un recrutement possible jusqu'à l'année des 24 ans et l'accomplissement de l'ER jusqu'à la fin de l'année des 25 ans. Dans sa réponse, le Conseil fédéral a encore rappelé que les affectations de service civil servant en premier lieu les intérêts de la personne astreinte, en particulier sa formation ou sa formation continue, sont interdites. Malgré ce rappel, il est utile de préciser que ce n'est pas pour autant que la pratique ne le tolérerait pas, notamment dans nos hôpitaux universitaires. A ce propos, l'une des lignes directrices citée ci-dessus concerne spécifiquement les médecins, lesquels manquent chroniquement dans les rangs de l'armée, alors qu'il y en aurait trop sur le marché.

C'est donc avec satisfaction que l'on prend note que le gouvernement semble enfin avoir pris la mesure du problème des abus du service civil et du libre choix qui s'est instauré contre la lettre et l'esprit de la loi.

Malgré cela, la question récurrente de savoir « comment rendre l'armée plus attrayante² » ne peut que tomber à faux. En effet, si l'on conçoit qu'il est impératif que le service militaire ne doive pas nuire à la vie professionnelle et personnelle des militaires, qu'il s'agit de tout mettre en œuvre pour faciliter leur vie en coordonnant les systèmes militaires et civils, qu'il s'agit de fournir un cadre de travail et d'opération moderne en phase avec les technologies actuelles, il ne s'agit pas de rendre l'armée attrayante, mais de constater qu'elle l'est de facto.



Partant de ce postulat, il s'agit pour nos politiciens et le commandement de l'armée de présenter l'institution militaire comme l'occasion de rencontres, non seulement avec ses concitoyens confédérés et leurs diverses cultures, mais aussi avec des environnements et des techniques de travail inhabituels, la plupart du temps en groupe ou en réseau, des technologies de pointe (souvent), ainsi que des modes de réflexion, d'appréhension et de résolution des problèmes, et des techniques de conduites humaines transposables dans la vie civile, tant personnelle que professionnelle. Certes, la vie militaire est rude, mais pour peu que l'on soit disposé à apprendre, les sources de savoir sont infinies. Rien que le fait de devoir sortir de sa zone de confort est une plus-value nécessaire et appréciable à la formation de tout un chacun.

Dès lors, en aucun cas, le service de remplacement (service civil) ne doit être envisagé en concurrence avec le service militaire, ne serait-ce par une attractivité supposée. Il doit être remis à sa place et réservé pour les seuls vrais objecteurs de conscience, lesquels ne se retrouvent pas forcément que dans les milieux intellectuels. Pour leur permettre de se faire reconnaître, il s'agit de compléter la preuve par l'acte par une réintroduction d'un examen de conscience adapté à toutes les formes de personnalités. Ce n'est qu'à ce prix que l'on pourra trier le bon grain, à savoir les objecteurs honnêtes et sincères, de l'ivraie, tous les autres, soit la majorité, et finalement revenir à l'esprit du législateur.

² Postulat 17.3002 déposé le 9 janvier 2017 par la Commission de politique de sécurité du Conseil national

• Lt col Marc-Ariel ZACHARIA
Rédacteur en chef

Notre voix à Berne : La société suisse des officiers (SSO)

La Société Suisse des Officiers (SSO) est l'organisation faitière de 24 sociétés cantonales d'officiers et de 15 sociétés d'armes. Elle s'appuie donc au travers de ses sections sur 22'000 membres. Ses buts sont de représenter les officiers et leurs intérêts dans le cadre de la politique de sécurité suisse, de promouvoir une armée efficace du point de vue des effectifs, de l'organisation, de l'équipement, de l'instruction et de la conduite ainsi que d'entretenir des relations étroites avec les autorités et organisations nationales et internationales ayant des objectifs de politique de sécurité.

La SSO soutient et coordonne les activités de ses sections, de leurs sous-sections et de leurs membres.

Tout comme la Société Militaire de Genève, la Société Suisse des Officiers dispose de son Comité. Au sens strict, les membres de ce dernier ne sont pas les représentants de leur section cantonale. Mais ils en reflètent la sensibilité et sont originaires des nombreuses régions de notre pays. La représentativité nationale est renforcée par une Conférence des présidents de section qui n'a, toutefois, qu'une voix consultative.

Le soussigné, membre du Comité de la SMG, a aussi rejoint les rangs du Comité de la SSO en 2016 et y restera, sous réserve de sa réélection le 17 mars 2018, jusqu'au printemps 2020¹. Profitons de la fin de ce premier mandat pour un bref aperçu des activités à venir.

Une organisation en pleine mutation

La SSO, ces dernières années, s'est intéressée de manière très active à tous les sujets qui ont concerné l'armée et son évolution. Elle a aussi, notamment, été au front de la campagne politique pour le maintien de l'obligation de servir.

Pendant la pause bien brève qui sépare les combats à mener, la SSO a entrepris sous la présidence du col EMG Stefan HOLENSTEIN, et à la demande insistante de nombreuses sections dont la SMG, de réformer ses structures,



Le major Patrick MAYER

de revoir son organisation opérationnelle et de reconsidérer ses finances. La tâche n'est pas mince, mais elle recueille un assentiment très large.

Tout d'abord, il a fallu équilibrer les comptes. En effet l'insuffisance de financement, liée à un train de dépenses ordinaires, mettait en péril la capacité d'agir de la SSO. La cotisation centrale a donc été relevée de 5.– francs par membre et le fonctionnement du Secrétariat général de la SSO revu de fond en comble.

De Saint-Gall, il a été d'emblée décidé de déplacer le siège opérationnel à Berne, qui est le cœur de l'action pour la SSO. Après avoir examiné en détail les différentes variantes, il a été décidé de confier au Centre patronal le mandat d'assurer le Secrétariat de notre association. La responsabilité de Secrétaire général revient à M. Olivier SAVOY, Colonel des Forces aériennes. L'enveloppe financière dévolue au Secrétariat a du coup été sensiblement réduite.

La conséquence de ces décisions est importante : les comptes sont à l'équilibre et la SSO peut poursuivre plus sereinement ses tâches. Il reste encore à assurer le financement des campagnes politiques futures. L'ouvrage est sur le métier.

Tout comme l'est la restructuration. La Présidence de la SSO et son Comité affinent un projet qui permettra de donner un pouvoir décisionnel aux présidents des sections et sociétés d'armes. Le Comité central sera, lui, sensiblement diminué. Cela promet de belles discussions cette année!

¹ NDLR: Le major Patrick MAYER a été réélu le 17 mars 2018.

SSO: une voix qui compte à Berne

Il est important que la réforme complète de la SSO puisse aboutir vite, car le combat politique va reprendre de plus belle.

Rappelons à ce stade que la SSO mène ses activités de manière indépendante du Commandement de l'armée auprès duquel elle se présente en tant que partenaire loyal, constructif et critique. Elle ne reçoit aucune subvention fédérale.

La SSO a pu faire valoir un nombre conséquent de ses points de vue au sujet du projet DEVA. Ce dernier n'est plus un projet; c'est maintenant l'armée suisse. La SSO suit activement la situation.

La concurrence injuste et frontale entre le Service civil et le Service militaire nous semble être la menace la plus importante qui pèse sur l'armée et donc, puisque cette dernière en est le seul instrument global, sur la sécurité de la Suisse. La SSO soutient les efforts de ceux des Parlementaires fédéraux qui partagent notre opinion. Genève est concernée, elle qui a le privilège d'être représentée à la Commission de la Politique de Sécurité du Conseil national. Y siègent en effet Mme L. MAZZONE et M. Roger GOLAY, dont les opinions au sujet de notre armée sont diamétralement opposées, comme le lecteur pourra l'imaginer.

Sur un autre registre, il y a lieu de préciser les vues de la SSO au sujet du renouvellement des Forces aériennes ainsi que de la défense sol-air. La SSO soutient fermement ces derniers et, agissant en sa qualité de défenseur inconditionnel de la sécurité de notre pays, attend des Autorités qu'elles ne la galvaudent pas sur l'autel du compromis politique abscons. Toutefois, la SSO se tient loyalement aux côtés du Chef du Département de la Défense, tout comme

aux côtés du Chef de l'Armée: toute solution à même de garantir le contrôle de la troisième dimension et la réalisation de nos interventions terrestres sera en fin de compte soutenue sans réserve. Il n'y aura dans la campagne populaire à venir que deux camps: celui pour la sécurité de la Suisse et celui contre cette sécurité.

Si la SSO joue ici pleinement son rôle de «lobby» en faveur de l'armée, elle assumera avec autant de conviction sa responsabilité institutionnelle. La SSO soutiendra in fine la solution que proposeront les Autorités, dans l'intérêt du pays.

La Société Suisse des Officiers intervient aussi, de manière constructive, pour appeler à une évolution des conditions cadres qui président à l'acquisition de nouveaux armements et matériels.

Résumé à l'extrême, le rôle de la SSO en tant que porte-voix et défenseur de l'armée de milice est assumé. Nous sommes à l'œuvre.

la SSO au service de la SMG

S'ajoute bien sûr au rôle fédéral de la SSO l'appui que nous souhaitons porter aux efforts de recrutement entrepris par les différentes sections cantonales. Cet engagement doit être mieux défini; il le sera. L'intention qui anime la SSO dans son processus de réforme est cependant claire; nous voulons être plus proches des Sections cantonales; nous voulons être encore plus crédibles et visibles dans la Berne fédérale; nous voulons être à même financièrement et opérationnellement de mener une campagne politique d'envergure en faveur de cette armée que nous servons, de ce pays que sert cette armée, de cette Suisse que nous aimons.

• *Maj Patrick MAYER*
Membre du Comité de la SSO

*Confiez-nous
vos impressions!*

Imprimerie  Nationale

Rue Plantamour 34 | 1201 Genève | 022 732 27 12 | www.imprimerienationale.ch



Cérémonie de commémoration de la Restauration genevoise du 30 décembre 2017

Discours prononcé par le brigadier Yvon LANGEL,
commandant de la brigade blindée 1¹



Divisionnaire Yvon LANGEL¹

Merci de l'honneur qui m'est fait de représenter l'autorité militaire à l'occasion de la 203^e restauration.

Chers compatriotes, chères citoyennes et citoyens de la République et canton de Genève, Monsieur le Président du Grand Conseil, Madame la Conseillère administrative, Mesdames et Messieurs les députés et parlementaires.

En effet, être rentré dans la Confédération en 1815 aura été l'acte fondateur, qui déterminera votre destin. Ceci aura déterminé définitivement à qui et pour qui les Genevois ont décidé de se consacrer: A l'Etat confédéral de l'époque, La Suisse.

- La Restauration que nous fêtons ce soir, est une piqûre de rappel contemporaine. En effet la Restauration fait partie de ces traditions qui sont comme des ancrs jetées dans la mer, tiennent le bateau en place; quelle que soit la force du courant, les ancrs tiendront toujours. Ce que nous fêtons ce soir, la 203^e Restauration, montre combien ces traditions

et leurs symboles sont restées enracinées au fil du temps.

- Vous, peuple Genevois, savez comme personne au monde, combien votre canton est au carrefour du destin du monde. Les multiples organisations et institutions onusiennes, qui habitent votre sol, démontrent le rôle mondial et central que représente Genève. Votre canton, de par son rayonnement international et sa place géographique, sait comme personne d'autre, accueillir, organiser les rendez-vous politiques des grands monde. Tout ceci montre combien vous êtes ouvert au monde, et ceci uniquement parce que vous savez garder vos traditions : savoir rester Genevois!

Les enjeux sécuritaires n'ont jamais été aussi relevés qu'aujourd'hui. La sécurité et les acteurs sécuritaires représentent, en ces temps agités, une partie forte de la colonne vertébrale de notre état de droit. Fêter les traditions, les vivre, comme vous le faites, consolide la sécurité au sens large du terme!

La sécurité c'est la liberté!

Notre Armée, un des instruments de notre politique de sécurité entre, dans 24 heures, dans sa nouvelle forme et structure: L'Armée que l'on appelle DEVA (Développement de l'Armée). Notre Armée joue un rôle, par les temps qui courent, est un acteur incontournable à la garantie de notre sécurité à tous. Considérez que:

- Notre Armée est une Armée citoyenne, parce qu'elle est constituée de citoyens-soldats;
- Notre Armée intègre les langues, les cultures et les nouveaux citoyens;
- Notre Armée se donne les moyens de pouvoir agir sur requête du politique afin d'être capable toujours de gagner, en remplissant ses missions, avec honneur et respect.

En cette soirée froide et pluvieuse, j'ai une pensée pour nos soldats actuellement enga-

¹ Au 1^{er} janvier 2018, le Brigadier Yvon LANGEL a été promu au rang de divisionnaire et est devenu le nouveau commandant de la division territoriale 1. Egalement au 1^{er} janvier, la brigade blindée 1 est devenue la brigade mécanisée 1 dont le commandement a été confié au Brigadier Mathias TUSCHER.

gés, à Genève, à Zurich, comme à l'étranger, qui s'engage pour notre sécurité à tous.

Oui, faire du militaire, ce n'est pas agréable, seules les qualités du chef et de l'équipement, comme des conditions cadres générales, donnent du baume au cœur des soldats pour remplir leur devoir.

Un pour tous, tous pour un!

Finalement, soyons tous reconnaissant de pouvoir passer les Fêtes de fin d'année dans la paix et nos traditions, car maintenant, dans

le monde, tant de gens recherchent une identité et un drapeau. Nous, Suisses, avons une identité et un drapeau.

Nous pouvons donc nous souhaiter une bonne année 2018, parce que nous savons qu'au 1^{er} janvier 2018, La Suisse, Genève, seront là encore plus fort.

Vive la République et Canton de Genève!

Vive la Suisse!

Un pour tous, tous pour un!

Cérémonie de commémoration de la Restauration genevoise du 30 décembre 2017

**Discours prononcé par Monsieur Eric LEYVRAZ,
Président du Grand Conseil de la République et Canton de Genève**



Monsieur Eric LEYVRAZ

Mesdames et Messieurs, Les salutations protocolaires ayant été faites, j'ai le plaisir de partager avec vous ces instants de souvenir d'une période cruciale pour Genève. Peut-on imaginer deux siècles plus tard le bonheur de nos ancêtres qui retrouvaient la liberté après tant d'années d'occupation. Savons-nous être assez reconnaissants de leur sagesse quand ils ont décidé d'entrer dans la Confédération helvétique ?

Nous sommes toutes et tous un brin de ce long fil qui nous lie au passé et que nous avons le devoir de prolonger, jour après jour, afin qu'il perdure, solide, pour nos enfants et petits-enfants. On peut avoir une autre vision que Victor Hugo quand il parle du destin : «destin, fil noir que la tombe dévide», surtout si on habite cette incroyable République sur laquelle un heureux sort s'est penché. Avec 500'000 habitants, elle n'est que la 63^{ème} agglomération européenne, mais son renom fait d'elle la plus grande des petites cités.

J'avais 22 ans en 1968. Une jeunesse couverte d'abondance et de certitudes voulait changer un Monde dépassé et ringard en faisant table rase des vieux principes et de l'ancienne morale: rien ne serait plus comme avant. Au rebut la famille, les nations! Quelle assurance, quelle ignorance! On ne change pas une société d'un coup de baguette magique! L'Histoire enseigne que l'Humanité progresse par petits pas, mais que la nature humaine ne change pas.

Il semble aujourd'hui que le monde ne réponde plus aux espoirs rêvés, il glisse vers des abîmes effrayants où la nature s'étiolle, les neiges éter-

nelles disparaissent, la pollution empoisonne les grandes villes.

Dans cette configuration inquiétante, la roue tourne, voilà tout d'un coup que les vieilles valeurs pointent à nouveau leur nez. La famille redevient un lieu où il fait bon vivre et élever ses enfants, incontournable comme la cellule l'est au corps.

Chacun craint de voir son métier devenir obsolète avec les nouvelles technologies, nous avons de la peine à trier le vrai du faux dans cette toile gigantesque qui nous submerge d'informations, où tout un chacun est un docteur es Wikipedia qui d'un coup de clic martèle à la terre entière ses convictions, aussi erronées soient-elles. L'incertitude d'un futur toujours plus mystérieux, une globalisation déshumanisante font que nous avons besoin de ne pas nous sentir seuls, d'être confortés par la notion d'un corps commun d'idées et de destin: c'est ce qu'on appelle la nation.

La connaissance de notre passé et le fort sentiment d'appartenance qui nous ont forgés sont les forces qui nous permettront d'avancer d'un coeur plus tranquille. Appuyons-nous sur la trame solide de ce qui a été, sans avoir la tentation irréfléchie d'interpréter les actes de nos ancêtres à la lumière de nos connaissances et de notre vision d'aujourd'hui.

Notre commémoration de ce jour, pleine de sens, nous permet de prendre le passé comme levier pour éclairer notre présent, de nous projeter dans l'action, éclairés par l'expérience

de ce qui nous a construit, de rester fiers de nos valeurs, constantes émergeant de ce que nous avons en nous de plus profond, car nous sommes aussi l'Histoire, le fruit des temps immémoriaux inscrits dans nos gènes, comme le rappelle le poète Henry CAZALIS :

« Dans le sol primitif nos racines sont prises
Notre âme comme un arbre a grandi lentement
Ma pensée est un temple aux antiques assises
Où l'ombre des dieux morts vient errer par moment ».

Mesdames et Messieurs, dans ce monde en mutation, nous pouvons réussir si nous unissons nos forces. Accordons nos avis sur les sujets importants en renonçant aux vaines disputes politiques qui ne correspondent plus à l'immédiateté du 21^e siècle; essayons de conduire cette République avec une qualité qui devient rare: le bon sens. En travaillant en commune intelligence, en privilégiant l'excellence de l'instruction, de la formation et de la recherche, soyons assurés que notre canton a de bons atouts en main pour rester prospère et que la barque sera prête à affronter des eaux agitées.

Je ne voudrais pas terminer sans vous souhaiter, cher public, une heureuse nouvelle année. Et reprenant le langage du vigneron que je suis: que 2018 soit pour toutes et tous un excellent millésime! Je vous remercie de votre attention.

Vive Genève et vive la Suisse!



Cérémonie de commémoration de la Restauration genevoise du 30 décembre 2017

**Discours prononcé par le major EMG Guillaume GENOUD,
Président la Société Militaire de Genève**

204 ans après le départ des troupes napoléoniennes chassées par le général autrichien Ferdinand von BUBNA, Genève se réveille à l'aube de 2018 dans un monde qui ouvre son chapitre le plus périlleux depuis des décennies.

L'escalade sensible et de moins en moins maîtrisée de nombreuses formes de violence ces dernières années nuit à la capacité des puissances occidentales d'y faire face. Le CICR même, pourtant garant d'une neutralité plus que centenaire, a dû se résoudre à se replier de certaines régions, étant la cible de trop nombreuses attaques meurtrières.

De la crise mondiale des réfugiés, à la prolifération du terrorisme, en sus de l'échec collectif à résoudre les conflits, la situation internationale donne naissance aujourd'hui à de nouvelles urgences et à de nouvelles menaces dont nous imaginions, il y a quelques années encore, qu'elles fussent définitivement reléguées au passé.

Près de 1'000 actes de terreur dans le monde en 2017, un réarmement massif des grandes puissances, un dictateur Nord coréen multipliant les tirs balistiques, une redistribution des forces américaines en région pacifique ainsi qu'en mer de Chine, une situation de plus en plus tendue entre Israël et la Palestine que l'Organisation des Nations Unies qualifie de « particulièrement inquiétante »...

Comme au temps de l'Empire, les rivalités régionales exacerbées contribuent également à transformer le paysage international.

Cela est aujourd'hui particulièrement évident dans la compétition qui se joue entre l'Iran et les pays du golfe persique pour le contrôle du Moyen-Orient. Les guerres par acteurs interpo-



*Major EMG Guillaume GENOUD,
Président SMG*

sés qui en ont résulté ont eu des conséquences dévastatrices, de la Syrie à l'Irak en passant par le Yémen.

Que nous le voulions ou non, la mondialisation est un fait dont nous sommes tous tributaires. Ces guerres ont donné lieu à une crise humanitaire sans précédent et à ses flots de réfugiés en masse. Les répercussions politiques et économiques n'en sont qu'à leurs prémices dans une Europe dont l'union se délite. Du Brexit anglais aux vellétés récentes d'indépendance de la Catalogne, le socle de notre stabilité de l'état

nation s'ébranle gentiment...

La paix et l'unité de notre Patrie sont les garants de notre stabilité, atout diplomatique majeur au sein de ces chamboulements géopolitiques.

Ayons la sagesse de la préserver, cette paix qui n'est jamais définitivement acquise. La certitude d'une quiétude pérenne et la torpeur de certains face à une menace soi-disant inexistante sont dangereuses.

La menace n'a jamais été aussi présente depuis la fin de la guerre froide, les effectifs n'ont jamais été aussi réduits et les détracteurs aussi bruyants...

Comme l'a écrit le philosophe genevois Henri-Frédéric AMIEL : « La complaisance a pour limite la duperie »

C'est indiscutable, il est primordial aujourd'hui de s'investir en vue d'obtenir une sécurité performante et crédible, aussi bien dans les airs que sur terre.

Mais il est tout aussi indispensable de redoubler d'effort afin d'étouffer les ferments de division que sont : l'indifférence, l'intolérance, le racisme, l'individualisme et le repli sur soi.

Nous devons à tout prix veiller à ce que notre jeunesse reste unie autour des valeurs qui ont forgé les traditions de notre pays.

Le seul esprit libre et indépendant est celui qui ne se soucie pas des conséquences quand il a la certitude d'avoir été fidèle à ses valeurs!

Jeunesse de Genève, honore tes ancêtres Allobroges, Burgondes ou Genevouais qui se sont battus au fil des siècles et ont donné leur vie pour des valeurs qui ont forgé notre belle société. Reste soudée et cultive-les, ces valeurs que sont : la dignité, l'honnêteté, la compassion, le courage et la liberté!

Tous mes vœux pour cette nouvelle année.

Je vous souhaite à toutes et tous ainsi qu'à vos familles et à vos proches, une année heureuse qui vous maintienne unis et en paix.

- Maj EMG Guillaume GENOUD
Président SMG



Les Zofingiens proclamant, après l'accrochage de la couronne de fleurs: «Vivat, Crescat, Tobinia ad aeternum»



Le maj EMG Guillaume GENOUD prêt au tir, lors de la commémoration de la Restauration par le Conseil d'Etat le matin du 31 décembre 2017.

Cérémonie de commémoration de la Restauration genevoise du 30 décembre 2017

Toast à la patrie prononcé par le Lt Gioia BULUNDWE au local de la Société Militaire de Genève

Mesdames et messieurs,
Chers représentants politiques, académiques et militaires,
Chers camarades,
C'est un honneur pour moi d'apporter en ce jour de commémoration de la restauration le toast à la patrie. Ce toast je veux le lever en tant que jeune officier, promue en septembre dernier, en tant que nouvelle membre de la SMG mais avant tout en tant que patriote.

La patrie pour moi c'est tout d'abord la multiculturalité. C'est payer ses galons de chef de section dans une compagnie trilingue à Saint-Gall. C'est confronter ses préjugés sur les Suisses-allemands, les Romands et les Tessinois et réaliser qu'ils sont en effets très différents. Car en passant chacun par des chemins différents, ils arrivent, au final, tous au même standard. Chacun est capable de mener à bien sa mission malgré les différences, il y a ceux qui font tout de façon très stricte, ceux qui font tout en se plaignant et ceux qui font tout en rigolant, mais la mission est toujours accomplie et les objectifs sont atteints. C'est ce qu'on appelle «la diversité dans l'unité» et le travail commun malgré nos différences.



Lt Gioia BULUNDWE, lors du prononcé du Toast à la Patrie

La patrie pour moi c'est aussi un ensemble de valeurs. C'est reconnaître les qualités et les particularités de la Suisse et choisir de les adopter. C'est voir mon père renoncer à sa nationalité d'origine pour décider de devenir suisse. S'identifier aux valeurs de la Suisse, embrasser son mode de vie et élever son enfant en étant convaincu que la vie que lui offre ce pays est celle que l'on veut pour lui.

La patrie pour moi c'est finalement une fierté. C'est être en vacances à New York, y rencontrer

un Coréen qui vous dit que Interlaken est la plus belle région qu'il ait vu au monde. Notre patrie est si petite mais elle sait faire parler d'elle. Elle est particulière, unique, souvent inconnue mais admirée.

La patrie enfin c'est celle qui nous unit ici ce soir et si comme moi vous faire diriger par des Suisses-allemands et des Tessinois au nom de la multiculturalité ne vous fait pas peur, si comme moi peu importe l'origine de vos parents vous adopter les valeurs de la patrie et si comme moi elle vous rend fier, alors levez votre verre en son honneur!

Vive notre patrie, Vive la Suisse !

CONSEIL EN ASSURANCES, PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE ET PLANIFICATION À LA RETRAITE

PFS
CONSEILS SA
ASSURANCES & GESTION DE PATRIMOINE

Votre contact : Philippe Schwarm
T. 022 817 05 05 | ps@pfsconseils.ch | www.pfsconseils.ch | 41, rue de la Synagogue, 1204 Genève

Cérémonie de commémoration de la Restauration genevoise du 30 décembre 2017

La minute de l'aumônier prononcée par le cap Luc BULUNDWE au local SMG

La dimension spirituelle de la Restauration

«Après un premier succès, n'en perdez pas le fruit, en négligeant d'en avoir un second.»¹

Mesdames et messieurs les représentants des autorités politiques, académiques, ecclésiastiques et militaires, chers camarades, à l'aide de cette citation de la fin du XVIII^e siècle, je souhaite réfléchir avec vous au sens de nos traditions et plus particulièrement au sens de leur commémoration.

Chaque fin d'année, alors que la nature s'endort, le cœur et l'âme des genevoises et genevois, s'animent au rythme des commémorations. Peu avant le solstice, nous célébrons en grande pompe la plus importante d'entre elles, la «belle Escalade». Puis vient le tour de Noël, que nos voisins peuvent, eux aussi, célébrer dans la joie. Enfin, c'est au tour de la Restauration à l'occasion de laquelle nous sommes réunis ce soir, pour les prémices. Et pour laquelle nos cœurs s'émouvront demain matin, au son des canons.

Mais qu'est-ce que la Restauration? D'un point de vue littéraire, le terme signifie bâtir à nouveau, réparer ou refaire un ouvrage. Si on l'étend à d'autres champs lexicaux, il peut nous rappeler la nécessité de se sustenter. D'un point de vue contextuel enfin, la restauration est une forme de rétablissement. Le rétablissement d'un régime politique dans le contexte genevois. Pour Ami LULLIN et Joseph DES ARTS en 1813, la Restauration a donc dû



Cap Luc BULUNDWE

débuter par un constat. Le constat d'un système qui ne répondait plus aux exigences et qui nécessitait par conséquent une réforme profonde.

D'un point de vue spirituel, le sens est proche. L'histoire a qualifié ces «restaurations» de renouveaux, de réveils ou encore de réforme. 2017 marquait le 500^e anniversaire de l'une des plus importantes d'entre elles, la Réforme de Martin LUTHER en Allemagne. Dans un contexte où l'Eglise monnayait le salut et se réservait tout accès à la Bible, LUTHER a senti l'urgence de restauration. L'objectif du réformateur était de renouveler son église dans le but

qu'elle réponde à l'exigence initiale de son autorité légitime, à savoir Dieu. Cette exigence divine n'était pas d'imposer un joug aux humains, ni même de les condamner, mais au contraire de les sauver. Le salut est donc au cœur de la restauration spirituelle. Mais les sauver de quoi?

En 1813, si les adversaires de Genève étaient des troupes armées et des autorités politiques, l'oppression spirituelle peut être décrite comme une perte de repères identitaires. Une perte due à la rupture du lien avec Dieu. Une fracture dans la relation entre Dieu et les humains. La restauration de cette relation a été amorcée dans plusieurs réformes spirituelles à partir d'une nouvelle compréhension de la justice de Dieu. Cette justice n'est plus comprise dans une dimension humaine de rétribution ou de vengeance mais comme le moyen par lequel Dieu rend les humains justes. En se sacrifiant lui-même à la Croix, en Jésus-Christ, Dieu prend sur lui la sentence à laquelle les humains étaient condamnés. Il sauve l'humanité et lui donne un droit d'accès à une vie nouvelle.

¹ Citation de Gabriel BONNOT DE MABLY, Entretiens de Phocion (1763)

Pour transmettre largement cette nouvelle compréhension de la justice de Dieu, Martin LUTHER a par exemple traduit la Bible en langue vulgaire. Un travail de longue haleine dont les fruits ont été bien plus étendus que le seul champ de la théologie. Les risques encourus face à l'Église, si puissante à l'époque, ont, eux aussi, été non négligeables. Cependant, à peine une génération plus tard, Calvin a connu des résistances identiques dans son œuvre à Genève. Il a répandu sa Réforme à travers de nombreux écrits et face à une adversité considérable.

« Après un premier succès, n'en perdez pas le fruit, en négligeant d'en avoir un second. » Revenant à cette maxime de la fin du XVIII^e, le but de la commémoration apparaît clairement. Si nous commémorons les succès de

Genève, c'est pour bâtir sur ceux-ci et pour en obtenir d'autres, aujourd'hui encore. Pourtant, parmi les leçons les plus marquantes de l'histoire, l'une se répète : à savoir que l'homme ne tire presque jamais de leçon de l'histoire. Les années se suivent, les commémorations aussi et que dire des succès ? Alors s'il est important que ce qui a été restauré le soit encore, s'il est vrai que ce qui a été réformé doit encore l'être – et notre armée le montre encore une fois à merveille, à la veille d'une importante réforme – eh bien que les genevoises et les genevois se souviennent que s'il y a commémoration c'est aussi pour qu'il y ait action. Que Dieu restaure Genève, Que Dieu restaure la Suisse.



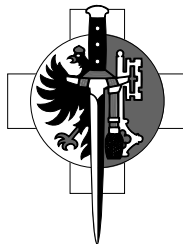
Le couple BULUNDWE en compagnie du président du Grand Conseil, Monsieur Eric LEVRAZ

Elections cantonales genevoises du 15 avril 2018

En vue de l'élection du Grand Conseil et du premier tour de l'élection du Conseil d'Etat, le Comité de la Société Militaire de Genève informe les membres que les officiers cités ci-dessous se sont portés candidats.

Sont candidats au Conseil d'Etat:

Cap MAUDET Pierre
Plt LEITNER André



Sont candidats au Grand Conseil:

Col MOREL Philippe
Col PASQUIER Jean-Pierre
Col WICKY Raymond

Lt Col GUINCHARD Jean-Marc
Lt Col KUNZI Philippe
Lt Col TSCHOPP Laurent
Lt Col WICKI Guy

Maj EMG ALDER Murat Julian

Maj ANGELOZZI Philippe
Maj BÉNÉ Jacques

Maj CATELAIN Gilbert
Maj GENECAND Adrien
Maj SQUILLACI Nicola

Cap AGRAMUNT Gian-Reto
Cap LUSSI Patrick
Cap MAUDET Pierre
Cap RUBELI Pascal

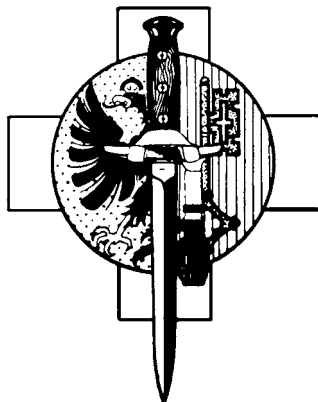
Plt LEISER Jean-Marc
Plt LEITNER André
Plt WAVRE Rolin

Le Comité de la Société Militaire félicite ces officiers pour leur candidature et leur souhaite bonne chance.

Section de tir

SÉANCES DE TIR AU STAND DE TIR DE BERNEX:

Samedi	21/04/2018	0800-1200	
Samedi	26/05/2018	0800-1200	
Samedi	23/06/2018	0800-1200	Pro Helvetia
Samedi	07/07/2018	0800-1200	Soff & Sdt
Samedi	28/07/2018	0800-1200	Pro Helvetia
Samedi	11/08/2018	0800-1200	Soff & Sdt
Jeudi	30/08/2018	1600-1900	Pro Helvetia
Samedi	22/09/2018	0800-1200	
Samedi	13/10/2018	0800-1200	



TIR EN CAMPAGNE:

Jeudi	07/06/2018	1600-1930	
Samedi	09/06/2018	0800-1200	1400-1600

TIR INTERNATIONAL DE L'AMITIÉ:

Vendredi	07/09/2018	1000-1600	uniquement moniteurs
Samedi	08/09/2018	0800-1700	

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SECTION DE TIR:

Jeudi	22/03/2017	1900	Local SMG
-------	------------	------	-----------

TIR DÉCOUVERTE 2018



Sphinx est un fleuron de l'industrie de l'armement en Suisse. L'arme utilisée est un des derniers modèles 15 cartouches dans le magasin, une excellente tenue en main finition soignée, arme compact très précise.

ACTIVITES SMG du 2^e trimestre 2018 (1)

CONFÉRENCES-LUNCH

- Mardi 24 avril**
(CL 1215 Local) Capitaine Alexandre CZECH – Commandant du Service de Sauvetage et de Lutte contre les incendies Aéroportuaires (SSLIA)
Le SSLIA dans l'environnement d'un aéroport international
- Mardi 29 mai**
(CL 1215 Local) Monsieur Jean-Paul ROUILLER – Responsable du Groupe terrorisme au GCSP Centre de politique de sécurité Genève
Le terrorisme, fantasme ou enjeux pour notre pays
- Mardi 19 juin**
(CL 1215 Local) Monsieur Frédéric ESPOSITO – Chargé de cours Global Studies Institute à l'Université de Genève
Criminalité organisée et lutte anti-mafia

* * * * *

STAMM-CONFÉRENCES

- Mardi 3 avril**
(SC 1900 Local) Monsieur Christophe VUILLEUMIER – Historien
Faits et histoires militaires connus et inconnus
- Mardi 5 juin**
(SC 1900 Local) Monsieur Eric HOESLI – Professeur EPFL
Conquête du Grand Nord et de la Sibérie par la Russie

* * * * *

- Mardi 30 octobre 2018**
(Local SMG 1900) Accueil des nouveaux membres
- Samedi 10 novembre 2018**
(Salle des Rois 1700) Assemblée Générale
- Dimanche 11 novembre 2018**
(Parc Mon-Repos 1030) Cérémonie du Souvenir
- Dimanche 30 décembre 2018**
(Treille 1700) Restauration
- Lundi 31 décembre 2018**
(Local SMG 0900) Café/croissant



P.P.
CH-1211 Genève 2
Poste CH SA

RETOUR:
Lt col Philippe KUNZI
Rue de Genève 129
1226 Thônex



JOURNÉE DE VISITE-TIR
AUPRÈS DE L'ER INF 2

LA SECTION DE TIR DE LA SMG VOUS INVITE
À DÉCOUVRIR LA NOUVELLE FONCTION
D'ÉCLAIREUR ET A VOUS ESSAYER AU TIR
LONGUE DISTANCE !

Copyright: Armée suisse - CME | Yves Baumann

PROGRAMME

- 0900 Point de contact, Camp militaire de la Lécherette
- 0900-1000 Déplacement sur les places de tir puis café/croissant
- 1000-1005 Introduction par le cdt ER inf 2 (lt col EMG P. HUBER)
- 1005-1030 Présentation de la fonction éclaireur (tactique, technique, instruction)
- 1030-1230 Démonstrations de tir longue distance, tir lance-mine et matériel, tir au fusil TE 8,6mm par les participants
- 1245-1430 Repas
- 1430-1500 Prise de congé

27 AVRIL 2018 - HONGRIN

Déplacement individuel, participants limités à 30, inscription obligatoire d'ici au 20.04.18 directement à jd.gerber@smg-ge.ch



JOURNÉE PORTES OUVERTES
AUPRÈS DE LA BA 11
CHF 30.-

LA SMG VOUS INVITE A PROFITER D'UNE
OCCASION EXCEPTIONNELLE DE
(RE)DÉCOUVRIR LA BASE AÉRIENNE 11 DE
PAYERNE ET LE MUSÉE CLIN D'AILÉS

Copyright: Armée suisse - CME | Kaspar Bacher

PROGRAMME

- 0900 Point de contact au parking du musée de l'aviation "Clin d'ailes"
- 0930-1015 Présentation par le cdt BA 11 et le cdt fo av 11 (lt col EMG A. WILLY)
- 1015-1100 Visite libre des expos et démonstrations au sol
- 1100-1200 Démonstrations en vol
- 1200-1300 Repas VIP en présence des autorités et officiers généraux
- 1300 Prise de congé et visite libre

16 JUIN 2018 - PAYERNE

Déplacement individuel, participants limités à 20, inscription obligatoire d'ici au 07.05.18 directement à ph.heizmann@smg-ge.ch